



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, 4 mars 2019

Communiqué de presse

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES ROUTIERS SUR LES AXES CONCERNÉS PAR L'ABAISSMENT DE LA VITESSE RÉGLEMENTAIRE À 70KM/H



Depuis le 2 février, la vitesse réglementaire sur le périphérique lillois (section lilloise de l'A25 et RN 356) est passée de 90 à 70km/h, à titre expérimental, dans les deux sens.

Cette mesure fait partie d'un panel d'actions mises en œuvre pour la réduction de la pollution, de la congestion et du bruit mais également pour réduire l'accidentalité.

Michel Lalande, préfet du Nord, s'est engagé à effectuer, dans un premier temps, des contrôles routiers dits « pédagogiques » sur les axes concernés par la mesure avant de procéder à des contrôles renforcés à verbalisation systématique en cas de non-respect de la limitation de vitesse.

Durant les trois prochains jours, des contrôles seront donc mis en place par les forces de l'ordre sur l'ensemble des axes et, en particulier, sur l'A25 et la RN356 dans les deux sens de circulation.

Outre la vocation écologique de cette mesure, le préfet rappelle qu'elle a également pour objectif de réduire l'accidentalité particulièrement élevée depuis le mois de janvier 2019 avec 24 personnes décédées sur les routes du département. Il appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande vigilance pour la sécurité de tous.